

Edito du maire



« La commune, engagée en faveur du lien social »

Chers Oyapockois, Chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous publions INFOS OYAPOCK, notre bulletin

communal bimensuel. Je remercie vivement toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour sa réalisation.

Saint-Georges de l'Oyapock, c'est 4 400 Oyapockoises et Oyapockois de tous âges qui constituent une grande famille.

Dans les actions que j'engage au quotidien, je veux faire une place à chacun d'entre vous autour des principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui fondent la République. Mais aussi autour des valeurs de Solidarité, véritable creuset du lien social.

Ce numéro met l'accent particulièrement sur le Centre Communal d'Action Sociale. Un outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par la commune et toute entière dédiée au service des citoyens et de leur cadre de vie.

En partenariat avec les institutions, le C.C.A.S. met en place des actions concrètes en matière d'aide sociale, d'insertion et de loisirs, tissant ainsi des liens entre toutes les générations, dans l'intérêt général.

Ce lien social est le ciment de notre commune ! Nous partageons un destin commun. Nous travaillons ensemble pour construire et faire évoluer notre commune pour la réussite du Vivre ensemble.

Bonne lecture !

Fabienne Mathurin-Brouard
Maire de Saint-Georges de l'Oyapock

Sommaire

P.2 • Qu'est-ce que le CCAS ?

P.2 • La réinsertion par le travail

P.3 • Les activités du centre d'accueil et de loisirs kikiwi

P.4 • La Maison des jeunes, du Sport et de la Culture

La solidarité active : L'insertion sociale des jeunes comme priorité



Une douzaine de stagiaires bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) participe à l'atelier d'insertion et de réhabilitation de la gagerie communale.

Pour différentes raisons, certaines personnes ou familles se retrouvent dans des situations qui les fragilisent de façon temporaire ou sont durablement touchées par les aléas de la vie.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), créé en avril 2011, vient en aide aux oyapockois les plus démunis et tous ceux qui sont en situation d'exclusion et de précarité. Le CCAS est l'institution locale de l'action sociale sur le territoire.

L'aide sociale est possible grâce aux différents dispositifs de solidarité active mis en place par la municipalité, en faveur notamment des jeunes qui représentent plus de la moitié de la population de Saint-Georges.



Arbre de Noël 2012 - Ecoliers de Trois palétuviers



Bilan positif pour les activités périscolaires et de loisirs destinées aux plus jeunes tous les mercredis et durant les périodes de vacances scolaires.



Qu'est-ce que le CCAS ?

« La lutte contre l'exclusion et l'insertion sociale des plus fragiles »

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. Il est présidé par le maire et ses orientations sont définies au sein du Conseil d'Administration composé de 15 membres : élus de la commune, du Conseil Régional, du Conseil Général, des représentants d'organismes et d'associations.

Le CCAS a pour mission de mettre en place les politiques d'aides définies par l'Etat (l'aide sociale légale) et les actions facultatives initiées par la municipalité à l'attention des populations les plus vulnérables (personnes âgées, familles, handicapées et jeunes). Le CCAS a pour ambition de lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion sociale des personnes les plus fragiles.

Depuis 2012, le CCAS de Saint-Georges s'attache à apporter son soutien notamment aux jeunes de Saint-Georges qui sont pour certains en situation d'échec scolaire, de précarité familiale, à la recherche d'une formation ou d'un emploi.

Le CCAS développe son réseau de partenaires privés et publics pour apporter des réponses adaptées aux besoins de la jeunesse et de la population de Saint-Georges. Le budget 2013 du CCAS s'élève à 319 000 € dont 250 000 € de subvention de la Commune et d'autres co-financements (Etat, ARS, CAF...).

L'aide sociale légale

- **Le Revenu de Solidarité Active (RSA)** - Demandeurs d'emploi
- **Le Fonds de Solidarité pour le Logement** - Familles
- **L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie** - Personnes dépendantes de plus de 60 ans
- **L'Aide Sociale à l'Hébergement** - Personnes de 60 ans et plus

Insertion sociale

La Gragerie communale, outil d'insertion par le travail



Bon à savoir

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. L'antenne de Saint-Georges propose un suivi individualisé. Des formations qualifiantes, des méthodes (rédaction de CV, lettre de motivation, stages et offres d'emploi...), pour les aider dans leur parcours d'insertion professionnelle. Contact : 0594 37 07 74

Le chantier d'insertion s'adresse principalement aux personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

La commune de Saint-Georges présente un fort taux de chômeurs et d'inactifs, avec un niveau de qualification très bas. La Mairie a confié au CCAS, le suivi de l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires engagés dans le chantier de réhabilitation de la Gragerie. Il s'agit de la rénovation complète de l'unité de fabrication de couac qui devrait à terme favoriser une réappropriation du site par les habitants. Au-delà de l'aspect patrimonial, une telle démarche vise surtout l'insertion voir la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes et moins jeunes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail. « Le dispositif communal vient en aide à la population par des actions de prévention, d'accompagnement et d'orientation », confie Réginaldo Graça-Estevao, directeur du CCAS.

Le chantier qui a débuté au mois d'août 2012 devrait s'achever au mois de juillet prochain. Durant toute cette période proposée par le CCAS, la douzaine de stagiaires a pu bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif (tutorat, méthodes de recherche d'emploi, bilan de compétences...) mis en place par les différents partenaires du projet. Cette immersion sur le terrain permet aux candidats de renouer avec une activité, reprendre confiance en eux et définir un véritable projet professionnel.



Réunion d'information sur les emplois d'aide à la personnes organisée par la Mission locale en partenariat avec le CCAS



« Valoriser l'individu et le territoire par l'accompagnement social et l'insertion professionnelle »

Partenaires

Le pôle emploi, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), la Mission Locale, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), BTP Formation, LEADER (fonds européens pour le développement rural)

Rápido

- Environ 70 contrats types CUI signés entre la mairie et des jeunes parmi lesquels une vingtaine a obtenu sa titularisation.
- La municipalité est venue en aide aux associations à hauteur de 50 000 €.
- Le maire et son 1^{er} adjoint Edmond Elfort ont visité courant février, les nouvelles infrastructures de la commune de Baie-Mahault (GPE) dirigée par le député-maire Ary Chalus. L'unité de production alimentaire, le centre technique et la bibliothèque multimédia ont séduit Fabienne Mathurin-Brouard.
- La CCI Guyane organise une session d'information pour les porteurs de projets et nouveaux créateurs d'entreprises le 3 avril à l'antenne de la CCI situé dans l'annexe Mairie. Renseignement : 0594 29 96 32 - sae@guyane.cci.fr.

Activités périscolaires

Le Centre d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement



Arbre de Noël 2012

Le centre de loisirs Kikiwi met en place une série d'activités pour les enfants durant les petites et grandes vacances.

Le Centre d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a ouvert ses portes au mois de juillet 2011 à l'école Elie Castor. A ce jour, il dénombre 264 enfants qui ont participé aux différentes activités organisées par la structure durant les grandes et petites vacances scolaires ou dans le cadre des activités périscolaires du mercredi qui ont débuté en janvier 2012. Une initiative de la Mairie menée en partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales et la Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

L'équipe du centre de loisirs Kikiwi se compose d'une directrice, trois animateurs et plusieurs vacataires occasionnels aguerris à l'accueil des enfants mineurs. Le centre propose des activités ludiques et d'éveil autour de différents thèmes et jeux tels que la chasse au trésor, le jeu de l'oie, le cirque et les animaux, l'environnement ou encore le carnaval. Il organise notamment durant les grandes vacances des sorties au Zoo de Macouria, au centre nautique de Matoury et au cinéma pour la soixantaine d'enfants qui fréquentent en moyenne le centre de loisirs.

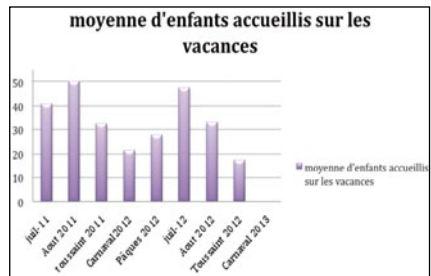
« Permettre aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer et s'épanouir »



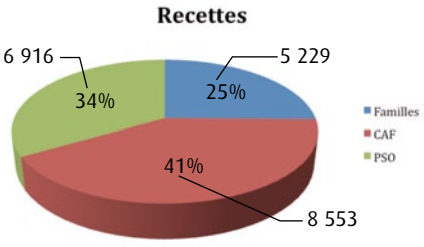
Activités artistiques, pédagogiques et ludiques aux programmes des enfants

Rápido

- Autour de 80% des enfants qui fréquentent le centre de loisirs bénéficient des bons vacances fournis aux familles par la Caisse d'Allocations familiales (CAF) pour une prise en charge partielle ou totale.
- Le «CCAS hors les murs» est un concept original qui permet aux populations des villages éloignés comme Tampack, Trois palétuviers et Blandin, d'accéder à l'ensemble des prestations du CCAS.
- La Médiathèque municipale Louis Bierge accueille le public et met à sa disposition un espace bibliothèque et une cyberbase. Inaugurée en 2009, elle est fréquentée par de nombreux enfants dans le cadre des actions du Programme Réussite Educative.



Bon à savoir
 Pour les grandes vacances de juillet et août 2013, les inscriptions seront ouvertes au cours du mois de juin. Le centre est ouvert de 8 à 18 heures et accueille les enfants répartis en trois groupes d'âge : Les Colibris 3 à 5 ans - Les Scorpions 7 à 9 ans - Les Pumas 10 à 14 ans



Tarifs
 Mercredis : inscription par trimestre 80 à 100€ selon quotient familial
 Périscolaire : inscription annuelle 15€ mensuelle 2€
 Petites vacances : participation 50 et 80€ selon quotient familial
 Grandes vacances : participation de 150€ par mois

Cohésion sociale

Un foyer pour tous !



Nos séniors ont répondu à l'invitation du CCAS au mois de janvier

La Maison des Jeunes, du Sport et de la Culture à l'étude

Le Centre Communal d'Action Sociale qui a en charge la réhabilitation de l'actuel foyer rural a organisé au mois de janvier une série de réunions de concertation. Il s'agissait de recenser les besoins et attentes des personnes âgées, des représentants d'associations sportives et culturelles, des jeunes de la commune, en vue du fonctionnement et du développement des activités au sein de la future Maison des Jeunes, du Sport et de la Culture. De nombreux citoyens ont répondu à l'invitation du CCAS. Des échanges fructueux qui permettront une meilleure définition des orientations et des actions à mener. L'ouverture de la Maison des Jeunes, du Sport et de la Culture est prévue courant 2014.



Les jeunes et les représentants des associations invités à la réflexion.

À Noter

• Municipalité •

- 26 avril** : Conseil Municipal
- 24 mai** : Conseil municipal - Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 18/19 mai** : Festival du wassaï (Service culturel)

• Actions thématiques du CCAS •

- 27 avril** : Tapis rouge – Manifestation en faveur des aînés originaires de la commune et des autres résidents de l'EPHAD du Centre Hospitalier de Cayenne
- 30 avril** : Stand Prévention – VIH-Sida et IST
- 15 mai** : Prévention – VIH-Sida et IST aux Villages Tampack, Blandin et Trois palétuviers)
- 22 mai** : Sensibilisation aux Risques liés à la santé mentale et aux addictions
- 29 mai** : Prévention sur la Périnatalité
- Inauguration du CCAS (Date à préciser)

Prochain numéro

Projet Réussite Educative (PRE) de Saint-Georges de l'Oyapock

Services de la Mairie et numéros utiles

Service à la population

Etat-Civil – Action sociale
Place Romain Garros
Tél : 0594 37 00 44
Fax : 0594 37 00 01
Mail : population@mairie-sgo.fr

Vie associative/Sport

Place Romain Garros
Tél : 0594 37 00 44
Fax : 0594 37 00 01
Mail : assosport@mairie-sgo.fr

Services généraux

Place Romain Garros
Tél : 0594 37 00 44
Fax : 0594 37 00 01
Mail : sg@mairie-sgo.fr

Services techniques

Bâtiments – Espaces vert – Voirie et Déchets
Place Romain Garros
Tél : 0594 37 04 01
Fax : 0594 37 04 01
Mail : servicetechnique@mairie-sgo.fr

Centre Communal d'Action Sociale

17 rue Emilio Pascal
Tél : 0594 27 07 21
Fax : 0594 27 04 84
Mail : dir.ccas.sgo@gmail.com

Ecoles maternelles : 0594 37 00 04

Ecoles élémentaires : 0594 28 06 98

Collège : 0594 37 02 09

Médiathèque : 0594 37 01 54

Projet Réussite Educative (PRE) :
0694 23 30 04

Communauté de Communes de l'Est Guyanais : 0594 28 06 94

Police de l'Air et des Frontières (PAF) : 0594 37 06 01

Gendarmerie : 0594 37 00 87

Douane : 0594 28 02 84

Déclaration commerciale : 0594 37 07 34

Pompier : 0594 37 03 80

Centre de santé : 0594 37 06 38

PMI : 0594 28 64 61

Médecin : 0594 37 09 58

Pharmacie : 0594 37 09 51

INFOS Oyapock

Direction de publication : Mairie de Saint-Georges de l'Oyapock – Conception/
Réalisation : Komedî@ – Mise en page :
Com à l'essentiel – Crédit Photos : CCAS
Saint-Georges – Dépôt légal : Avril 2013